

UTILISATION PISCICOLE DES MARAIS DE LA GRANDE BRIÈRE

Par M. JEAN LE CLERC

Inspecteur principal des Eaux et Forêts.

Faut-il dessécher la Brière ?

Cette question peut étonner *a priori*, car il est généralement admis en France que toute surface couverte d'eau doit systématiquement être desséchée, sans que l'on puisse toujours fournir, à l'appui de ce principe, des arguments d'une valeur technique indiscutable.

Tantôt on invoque la salubrité et, cependant, on sait maintenant que le paludisme, causé par un hématozoaire auquel un moustique d'une espèce spéciale : l'Anophèle, sert de véhicule, ne sévit que là où des surfaces plus ou moins considérables sont alternativement couvertes ou abandonnées par les eaux, sous l'influence d'un dessèchement lent, et lorsque de l'eau reste stagnante sous une faible épaisseur. Ce sont là, en effet, les conditions indispensables à l'existence de la larve de l'Anophèle.

La conséquence est que, si on a affaire à des terrains qu'il est impossible d'assécher d'une façon complète et permanente, la meilleure manière de les assainir est de relever le plan d'eau qui les recouvre et de le maintenir constant. Les larves de l'Anophèle n'y trouveront plus un milieu favorable et, de plus, seront détruites par les poissons pour lesquels elles constituent un aliment de choix.

Tantôt on invoque les intérêts de l'Agriculture. Mais est-il bien intéressant, en France où il y a déjà tant et de si bonnes terres de culture en friche, d'agrandir le domaine agricole national de plusieurs milliers d'hectares de terres à peu près stériles, surtout lorsque, malgré les travaux entrepris, ces terres doivent rester submergées pendant une bonne partie de l'année ?

On oublie trop qu'une surface en eau rationnellement exploitée par la pêche est d'un revenu supérieur à celui de terres de culture de qualité moyenne.

Les Hollandais, grands maîtres dans l'art de l'assèchement, ne mettent à sec que les terrains dont des sondages préalables leur ont révélé la fertilité agricole. Ils laissent, par contre, soigneusement en eau, les réservant à la pêche, les surfaces de qualité médiocre. C'est que la pêche est consi-

dérée par eux comme une industrie nationale, alors qu'elle est complètement méconnue en France.

Les marais de la Grande-Brière, près de Saint-Nazaire, dans la Loire-Inférieure, sur la rive droite de la Loire Maritime, représentent une vaste tourbière de quinze mille hectares environ. C'est une ancienne baie marine dont les eaux, douces maintenant, s'écoulent dans la Loire par une rivière : le Brivet, qui en traverse une partie.

Depuis un temps reculé, des travaux d'assèchement, consistant en creusement de canaux et construction d'écluses, ont été exécutés dans ces marais qui, néanmoins, en raison de leur faible altitude, sont entièrement recouverts d'eau pendant l'hiver et le printemps. Grâce au jeu des écluses que l'on ferme à marée haute pour les ouvrir à marée basse, le niveau des eaux s'abaisse plus ou moins lorsqu'arrive l'été, et, par les années sèches, il ne reste d'eau que dans les canaux et les nombreux trous d'où les habitants ont tiré de la tourbe. Notons, en passant, combien ces flaques seraient favorables à la multiplication de l'Anophèle, c'est-à-dire à la propagation de la malaria, si celle-ci était encore à craindre dans cette région.

La Brière se présente alors sous l'aspect d'une immense plaine désolée et stérile, forêt de roseaux et de joncs où, de place en place, quelques parcelles un peu surélevées donnent un foin ligneux et offrent un très maigre pâturage pour le bétail.

Ces marais ne sont pas et ne seront jamais d'un rapport agricole même médiocre, d'abord à cause de la stérilité de leur sol tourbeux et, ensuite, à cause de leur état de submersion pendant plus de la moitié de l'année.

Par contre, ils sont et surtout ils pourraient être d'un rapport piscicole considérable. On peut dire que la totalité de la richesse acquise par les habitants l'a été par la pêche. Mais l'assèchement estival cause un préjudice considérable à cette production. C'est, en effet, pendant l'été que le poisson se nourrit et grossit et c'est précisément à ce moment-là qu'il est confiné dans les faibles étendues encore en eau. Sans compter que, parfois, de grosses mortalités se déclenchent par suite de la fermentation de la vase.

Si, au contraire, le plan d'eau était maintenu en été à un niveau tel que soient constamment recouvertes d'eau les terres qui, actuellement, sont alternativement submergées et à sec, la Brière serait un immense lac, peu profond et par suite très productif, source de grande richesse pour les communes propriétaires.

Pour obtenir ce résultat, il n'y aurait pas de modifications à apporter aux ouvrages existants, aux écluses en particulier. Il suffirait d'inverser l'emploi de celles-ci pendant l'été, lorsque les apports d'eau douce de l'amont sont insuffisants pour faire face aux pertes par évaporation. On les ouvrirait alors à marée haute pour les fermer à marée basse.

L'eau saumâtre de l'estuaire de la Loire qui pénétrerait ainsi en Brière

ne porterait pas préjudice aux poissons qui s'accoutument parfaitement d'un certain degré de salure des eaux ; elle leur serait, au contraire, très favorable en leur fournissant un appoint de nourriture sous forme de plancton qui pullule dans les eaux légèrement salées. De plus, cette pratique provoquerait la pénétration en Brière de poissons littoraux tels que les Muges, Flets, etc., qui en augmenteraient, d'une façon appréciable, les ressources piscicoles.

Les canaux creusés pour l'assèchement formeraient des retraites profondes où le poisson pourrait se réfugier, en hiver pour se mettre à l'abri du froid et, en été, pour s'abriter de la chaleur.

Les joncs et roseaux qui ne manqueraient pas de pousser avec vigueur dans ces eaux peu profondes, seraient coupés chaque année par des bateaux faucardeurs dont il existe maintenant d'excellents modèles et on pourrait, peut-être, chercher à les utiliser pour la fabrication de la cellulose.

Quant à la tourbe dont les habitants font leur combustible habituel et qui est, pour eux, une ressource importante, son extraction pourrait être faite économiquement par des dragues spéciales qui la leur fourniraient à un prix bien inférieur à celui auquel elle leur revient actuellement, si l'on tient compte de la main-d'œuvre qu'ils y consacrent. On pourrait même en vendre au dehors le jour où la tourbe serait utilisée industriellement.

En résumé, l'assèchement de la Brière ne paraît présenter qu'un intérêt économique très douteux et, par contre, son maintien constant en eau, que permettraient de réaliser les ouvrages construits pour l'assèchement, semblerait devoir offrir de très gros avantages.

Il y aurait donc lieu de poser nettement la question devant les autorités compétentes, en l'envisageant sous son double aspect, et d'examiner si la ligne de conduite suivie jusqu'ici ne devrait pas être modifiée.

LA PRODUCTION DE LA FEUILLE

Par le COMTE DE NEUFBOURG

Président du Syndicat des propriétaires et exploitants
des étangs du Forez

On n'en peut plus douter : la Carpe cuir de 3 livres se vend deux fois plus cher et beaucoup plus facilement que ne se vend la Carpe commune d'une livre.

D'autre part, cette Carpe sélectionnée arrive à ce poids de 3 livres très facilement en 3 étés, parfois en 2 étés, c'est-à-dire qu'elle rend 3 à 4 fois plus que ne fait la Carpe commune dans le même temps.

Enfin, si votre étang produit 100 kilos à l'hectare, il vous faut, pour